

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ?

1.° La chapelle de St Philibert, en bon état d'entretien
2.° N. d. de Lamm-riot, chapelle inachevée par avarice 1,200 f. de
3.° St Guinal; 4.° St Pierre; 5.° St Cadu, trois chapelles en très-mauvais état et qui
par leurs recettes respectives, suffisent à leur entretien.

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ?

1.° de St Philibert: St Philibert ou St Roch
2.° N. d. Lamm-riot: la St vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras
3.° de St Guinal: St Guinal; 4.° St Pierre; 5.° St Cadu.

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ?

Il n'y en a point

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ?

Il n'y en a point. Cependant les recettes de Lamm-riot, chapelle érigée en dehors de la fabrique par souscription et pour restaurer, s'administrent en dehors du conseil.

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ?

Point.

6° Quelle est la date de l'Indult ?

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ?

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ?

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ?

Toutes les pierres ont été examinées; pour le nombre il y en a trois dont le tabernacle ou reliquaire est fermé par la clé au lieu de six. par ailleurs se trouvant elles ne portent aucune trace de vétusté.

NOTA. Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Evêché.

M. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Evêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.